Impacts des canicules et sécheresses sur les activités économiques

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 22/09/2026

COMMISSION ENVIRONNEMENT

COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Formations de travail liées : COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI

Quels bilan et perspectives ?

L’été 2026 l'a confirmé une fois de plus : les épisodes de chaleur extrême et de manques d'eau à répétition ne constituent plus des parenthèses exceptionnelles. Les canicules et sécheresses sont désormais installées de manière durable sur l'ensemble du territoire français. Loin d'être de simples désagréments passagers, ces phénomènes engendrent des défis sociaux, sanitaires et économiques majeurs.

Chaque secteur économique a fait face à des tensions inédites. L'agriculture a subit des pertes de récoltes importantes, l'industrie énergétique a adapté son fonctionnement, le secteur du bâtiment a réorganisé le travail des salariés et le tourisme revoit ses offres locales. Face à cette situation de crise climatique et structurelle, une question fondamentale s'est imposée : comment adapter durablement notre modèle économique et nos territoires ?

Pour répondre à cet enjeu majeur, le Conseil économique, social et environnemental a organisé un événement le 23 septembre 2026.

Les phénomènes extrêmes perturbent en profondeur le fonctionnement de nombreux secteurs clés :

L'agriculture et la gestion de l'eau : baisse des rendements, tensions sur l'irrigation et préservation de la ressource.

L'énergie : contraintes d'approvisionnement et refroidissement difficile des infrastructures.

Le bâtiment et la santé au travail : pénibilité accrue et ajustement indispensable des conditions de travail des salariés.

Le tourisme et l'attractivité locale : transformation des saisons touristiques et hausse de la pression sur les écosystèmes.

Plusieurs acteurs de ces derniers ont pris la parole pendant cet évènement.



En ouverture de séance, Claire Thoury, présidente du CESE, a rappelé la situation à laquelle nous avons fait face cet été : " On ne peut pas demander, été après été, aux pompiers, aux soignants, aux associations, aux collectivités, aux voisins, de compenser dans l’urgence ce que nous n’aurions pas suffisamment anticipé collectivement." Elle a souligné l'importance de la solidarité dans la réponse aux changements climatiques : "Notre responsabilité, c’est de faire en sorte que s’adapter signifie transformer la solidarité qui surgit dans l’urgence en une force collective sur laquelle nous puissions compter chaque jour."



Sylvain Boucherand, vice-président du CESE et membre de la commission Activités économiques, a souligné le fait que l'été a été marqué par un "drame humain" et écologique, révélant les conséquences concrètes des canicules et sécheresses sur les populations, les entreprises, les services publics et la nature. Le changement climatique est désormais "un risque opérationnel, financier, de compétitivité", qui affecte l’économie dès aujourd’hui et montre que notre société et nos organisations ne sont pas

suffisamment préparées. Face à cette situation, "la transition écologique n’est plus accessoire" : il faut adapter les entreprises, le travail, l’agriculture et les territoires, en s’appuyant notamment sur la biodiversité et les solutions fondées sur la nature.
Il a rappelé qu'il est nécessaire d'agir immédiatement pour combler "le fossé de l’adaptation", car l’objectif est de ne plus être "les témoins de l’adaptation ratée", mais de devenir les acteurs d’une adaptation réussie.

Les vulnérabilités de notre économie liées aux canicules



Les échanges, animés par Sylvain Boucherand, ont montré que les événements climatiques de l’été 2026 n’étaient pas une surprise scientifique, mais qu’ils révèlent une accélération du changement climatique et une succession d’extrêmes, Jean-François Soussana, président du Haut Conseil pour le Climat (HCC), rappelant que "nous sommes en fait dans ce rythme qui est imposé par le réchauffement de successions d’extrêmes".
Bénédicte Augeard, directrice de la recherche et de l'appui scientifique à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a souligné l’importance des données pour anticiper les sécheresses et mieux accompagner les entreprises, estimant qu’il faut "améliorer ces types de données pour qu’elles soient plus utiles pour le monde économique".
Amélie Coantic, adjointe au Commissaire Général au Développement Durable (CGDD), a insisté sur l’ampleur et la durée des conséquences économiques, notamment sur l’agriculture, les forêts et les infrastructures, rappelant que "certaines des conséquences économiques vont s’inscrire sur la durée".
Aude Pommeret, chercheuse associée à l'Institut français de l'économie (IFE) - Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), a montré que le changement climatique pèse déjà fortement sur l’agriculture, avec des pertes estimées à "1 et 2 milliards" d’euros par an pour sept cultures principales entre 2010 et 2024, tout en appelant à mieux prendre en compte les événements extrêmes dans la TRACC.
Les intervenants ont également défendu une adaptation systémique combinant solutions techniques et solutions fondées sur la nature, Bénédicte Augeard soulignant que celles-ci peuvent répondre "à plusieurs types d’évènements extrêmes", tout en préservant la biodiversité et les ressources en eau.
Enfin, les échanges ont mis en avant la nécessité d’investissements publics et privés, d’une adaptation socialement juste et d’une action internationale renforcée qui ne doit pas se limiter à une gestion de crise et qu’il faut poursuivre la réduction des émissions.

Produire et travailler en période de canicule



Animée par Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, vice-présidente de la commission Travail et emploi, la discussion de cette table ronde a montré que les fortes chaleurs perturbent durablement l'organisation du travail dans l'agriculture, le bâtiment, les infrastructures et le commerce, Christophe Grison, président de la coopérative ValFrance, et président d'Adivalor, a d'ailleurs souligné que "tout a changé, le calendrier est décalé et ça n'est pas sans impact sur nos organisations". Delphine Schmidt, coordinatrice CFDT au sein du groupe Eiffage, a insisté sur la vulnérabilité particulière des travailleurs exposés, notamment sur les chantiers, où "on ne peut plus considérer que c'est un risque ponctuel" et où l'anticipation doit devenir systématique. Antoine Hermet, représentant syndical au CSE, quant à lui, a témoigné d'un manque d'anticipation dans son entreprise, estimant que "ce n'était même pas leur sujet" et soulignant que le dialogue social et le recours au télétravail auraient pu permettre de mieux protéger les salariés. Guillaume Lefort, vice-président de Chambre d'agriculture Franc, a décrit les difficultés rencontrées par les agriculteurs et appelé à davantage de souplesse, d'agilité et de "bon sens paysan" pour adapter les horaires, les cultures et l'organisation du travail aux nouvelles conditions climatiques. Sébastien Meha, président de Meha Construction Bois, a proposé d'aller vers un cadre de travail anticipé et adapté aux épisodes extrêmes, avec "un code du travail, des marchés publics, des marchés privés, en mode été" permettant de savoir à l'avance quelles mesures appliquer.

Les trois participantes et participants ont tous appelé à mieux financer et adapter les bâtiments, les équipements et les horaires, à élargir les dispositifs d'intempéries, à intégrer la prévention de la chaleur dès la conception des contrats et à assouplir certaines réglementations face aux contraintes exceptionnelles.

Eau, forêts, biodiversité, énergie : les limites révélées de ces secteurs



Cette table ronde, animée par Cécile Guénon, membre de la commission Activités économiques, a montré que la canicule et la sécheresse ne sont plus des événements exceptionnels mais révèlent des limites structurelles dans la gestion des forêts, de l'eau, de la biodiversité et des services publics. Sébastien Delavoux, animateur du collectif CGT des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), a souligné l'insuffisance des moyens des SDIS face à l'intensification des feux : "On a les moyens aujourd'hui de combattre les feux d'hier, mais pas ceux d'aujourd'hui et encore moins ceux de demain".

Aurélie Gontier, directrice du centre SOS Faune Sauvage, a elle alerté sur l'effondrement de la faune sauvage, avec une hausse de 57 % des animaux accueillis pour des causes liées à la canicule, et estime "qu'il faut vraiment se positionner" face à une dégradation qui s'aggrave chaque année. Jean-Damien Navarro, responsable fédéral hydroélectricité, Confédération générale du travail (CGT), a mis avant les conflits croissants entre les usages de l'eau et appelle à revoir sa gouvernance, notamment pour permettre "de gérer les arbitrages et de faire de la solidarité entre les territoires". Serge Sore, président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, a décrit les conséquences des incendies de son territoire (biodiversité, tourisme, équipements et populations) et a défendu une adaptation progressive de la forêt, tandis que son parc expérimente notamment des solutions naturelles de ralentissement de l'écoulement de l'eau.

Tous convergeaient ainsi sur la nécessité de dépasser la seule gestion de l'urgence et de renforcer l'anticipation, la prévention, les moyens humains et matériels ainsi que la coordination entre acteurs face à des conditions climatiques appelées à se répéter.



Cet événement a été conclu par les trois présidentes et présidents de formation de travail ayant été à l'origine de cet évènement.

Patricia Ferrand, présidente de la commission Travail et Emploi, est revenue sur le fait que les canicules et sécheresses ont des conséquences majeures sur la santé, la sécurité des travailleurs et l'activité économique, et que les dispositifs récemment adoptés restent insuffisants. Elle a insisté sur la nécessité de passer de l'urgence à l'anticipation : "prévenir plutôt que réparer, organiser plutôt qu'improviser". Elle a défendu une approche systémique de l'adaptation du travail et de l'économie, car "toute la société doit évoluer" face au changement climatique.

Olivier Bebin, président de la commission Activités économiques, a souhaité rappelé que les sécheresses, incendies et canicules étaient désormais des phénomènes récurrents qui imposaient de dépasser la seule gestion de crise : "nous sommes déjà entrés dans le jour d'après". Il a rappellé que de nombreux secteurs (agriculture, industrie, tourisme, commerce ou services...) sont déjà affectés et que les coûts économiques pourraient être considérables, notamment pour l'agriculture. Face aux discours climatosceptiques, il a défendu le rôle central de la connaissance scientifique, qui constitue "un socle indispensable pour décider, anticiper et protéger".

Enfin, pour Julie Marsaud, présidente de la commission Environnement, l'été 2026 a marqué un changement de perception du dérèglement climatique, devenu pour beaucoup "une expérience vécue", alors même que les alertes scientifiques existaient depuis longtemps. Elle a appelé à intégrer la nouvelle réalité climatique dans les politiques publiques, l'aménagement, l'urbanisme et la gestion de l'eau, tout en prenant en compte les risques de mal-adaptation et les arbitrages nécessaires. Elle a conclu son propos sur la nécessité de transformer les constats en action afin de construire "une France plus résiliente, solidaire et mieux préparée à faire face".

Revoir l'événement

© - copyright CESE - Novembre 2026